



Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

À une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Crabtree, tenue le 17 décembre 2015, le règlement suivant a été adopté et a été approuvé par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire le 16 février 2016.

- Règlement 2015-271 décrétant une dépense de 154 500 \$ et un emprunt de 154 500 \$ pour l'achat de bacs roulants bruns pour la collecte des matières compostables.

Ce règlement d'emprunt 2015-271 entre en vigueur le 17 février 2016.

Ce règlement est déposé au bureau de la municipalité où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Pierre Rondeau

Donné à Crabtree ce, 17 février 2016

.....
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Pierre Rondeau

Je soussigné(e),
Nom
de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le **17 février 2016** entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **17 février 2016**